

Vol d'identité

Le vol d'identité (ou usurpation d'identité) est une forme de fraude qui consiste à utiliser frauduleusement le compte utilisateur d'une personne – et donc à prendre son identité. La fraude peut intervenir à travers le piratage d'un compte personnel ou la création d'un nouveau compte au nom de la victime. Le but est soit de s'enrichir illégalement ou de nuire à la réputation d'une personne.

Voici comment vous protéger contre le vol d'identité :

- Soyez prudent et parcimonieux lorsque vous communiquez des informations personnelles.
- Utilisez des [mots de passe sûrs \(https://www.ebas.ch/fr/4-protéger-les-acces-internet/\)](https://www.ebas.ch/fr/4-protéger-les-acces-internet/).
- Activez si possible une méthode d'authentification dite forte, soit une [méthode d'authentification à deux facteurs \(https://www.ebas.ch/fr/4-protéger-les-acces-internet/\)](https://www.ebas.ch/fr/4-protéger-les-acces-internet/).
- Ne transférez jamais un code PIN et ne confirmez jamais des messages reçus par SMS ou par Messenger.

Voici un email ayant pour objet « Urgent » : « Cher Jean, j'ai besoin de ton aide de toute urgence. Je suis actuellement à l'étranger. Je me suis fait voler tout mon argent, ma carte bleue et mon smartphone. J'ai besoin maintenant de 500 CHF pour mon vol de retour. Est-ce que tu peux me transférer cette somme au plus vite sur mon compte Western Union ? Bien entendu, je te rembourserai dès mon retour. »

Ce type d'email n'est pas rare. Des escrocs piratent le compte de messagerie électronique d'une personne ou son compte utilisateur sur un réseau social (p. ex. Facebook) et commencent à quémander de l'argent à tous ses contacts.

L'email reporté ci-dessus ne représente qu'une des formes possibles d'usurpation d'identité parmi de nombreuses autres. Par exemple : des escrocs ayant accédé et/ou pris le contrôle du compte utilisateur d'une personne sur un réseau social peuvent inciter les « amis » de la victime à cliquer sur des liens ; ouvrir un compte PayPal sous un faux nom et commencer à faire leurs courses ; faire des achats avec les cartes de crédit d'autres personnes ; espionner les accès des clients aux services de banque en ligne et détourner des fonds.

Doute concernant l'authenticité d'une identité

Sur Internet, il est facile de se faire passer pour quelqu'un d'autre et les informations personnelles telles que le nom, la date de naissance, l'adresse ou le numéro de téléphone y circulent souvent de manière incontrôlée. D'où l'importance de faire [preuve de méfiance \(https://www.ebas.ch/fr/5-faire-attention-et-etre-vigilant/\)](https://www.ebas.ch/fr/5-faire-attention-et-etre-vigilant/).

En particulier lorsque vous tombez sur un compte utilisateur potentiellement faux ou sur une identité vraisemblablement usurpée, il convient de se montrer vigilant et de suivre les recommandations suivantes.

Voici ce que vous devez faire en cas de doute :

- Pour vérifier l'identité d'une personne, vous pouvez l'appeler et lui poser des questions auxquelles elle seule peut répondre.

- Si quelqu'un tente de se faire passer pour une personne que vous connaissez : prévenez sans attendre la personne en question.
- Informez l'opérateur de la plateforme de la présence d'un compte probablement faux. Plus il recevra de signalements concernant ce compte, plus vite il sera supprimé.

Identité usurpée

Si vous vous rendez compte que quelqu'un a usurpé votre identité, vous devez agir au plus vite. Voici quelques signes qui doivent vous alerter :

- Des mouvements inexplicables sur votre compte bancaire
- Des demandes de paiement non autorisées
- Des mots de passe correctement saisis, mais non acceptés pour des comptes utilisateurs
- Des messages d'amis ou de connaissances affirmant avoir reçu de votre part des courriels, des SMS ou des messages inhabituels et que vous n'avez jamais envoyés

Si votre identité a été usurpée :

- Modifiez immédiatement le mot de passe du compte concerné ou verrouillez-le.
- Prévenez l'opérateur de la plateforme.
- Alertez vos amis et connaissances.
- Prévenez l'Office fédéral de la cybersécurité (OFCS) en remplissant le [formulaire \(https://www.report.ncsc.admin.ch/fr/\)](https://www.report.ncsc.admin.ch/fr/) de signalement et portez plainte au poste de police local.

L'identité numérique d'une personne est l'ensemble des données permettant de décrire une personne réelle sur Internet. Elle est la plupart du temps liée à un compte utilisateur personnel. Une personne réelle peut posséder plusieurs comptes utilisateur de ce type sur Internet (p. ex. messagerie électronique, Facebook, e-banking, etc.). Parmi les informations qui composent l'identité numérique d'une personne, il y a son nom, sa date de naissance, son adresse, son adresse email, son numéro de compte bancaire, etc.